

CEP :

L'accès au plus large réseau de probation en Europe !

10 raisons de devenir membre de la CEP

1. L'adhésion à la CEP facilite les **contacts avec d'autres professionnels** œuvrant pour la probation : des praticiens, des chercheurs, des décideurs politiques et des responsables.
2. La CEP peut vous aider à promouvoir la probation au **niveau national**.
3. Les **conférences et événements** CEP sont d'excellentes occasions de diffuser les connaissances et l'expérience pratique. La CEP aide ses membres à internationaliser leurs conférences et leur donne accès à des réunions internationales.
4. La CEP peut dans certains cas proposer des **bourses** pour permettre aux membres d'assister aux événements CEP.
5. La CEP, dans la **Section Membres** de son site, réserve un accès exclusif à un Forum où les membres peuvent poser directement des questions et débattre des thèmes de probation avec des collègues de toute l'Europe.
6. La CEP offre à ses membres un exemplaire papier du **journal *EuroVista – Probation and Community Justice*** et un accès à la version électronique.
7. La CEP a créé l'**Annuaire d'experts**, une base de données d'experts et de consultants en formation auxquels les pays membres qui cherchent à moderniser leurs services de probation peuvent faire appel.
8. La CEP vise à améliorer l'image de la probation au niveau européen. Elle est le porte-parole du secteur auprès des **institutions européennes** telles que l'Union européenne et le Conseil de l'Europe.
9. La CEP apporte informations et soutien en matière d'**opportunités de financement de projets**.
10. L'adhésion à la CEP donne droit de participer et de voter à l'**Assemblée générale**.

Contact : communication@cep-probation.org

Site : www.cep-probation.org

Abonnez-vous à notre Lettre d'information !